Section des Pyrénées Orientales

Liminaire CAPL d'Appel de l'entretien professionnel 2015 des cadres A

Monsieur le Président,

La crise économique a créé une perte de repères et le décrochage des citoyens envers les choix effectués par un gouvernement sourd face aux alertes des électeurs.

Depuis plusieurs mois la colère s'est installée.

A la DGFIP, la mise en œuvre de la revue des missions et les orientations nées de la démarche stratégique ont des impacts néfastes sur nos missions, nos structures et nos emplois. Depuis plus de 10 ans notre administration a été placée sous les fourches caudines d'une machine à broyer le service public et les fonctionnaires.

S'ajoutant aux suppressions massives d'emplois, plus de 30000, les vacances d'emplois passées sous silence par la direction générale altèrent la qualité de nos missions et du service rendu aux usagers.

Le constat est affligeant :

– Une charge de travail qui ne cesse de croître ;
– Un service qui fait pression sur la qualité des missions faute de moyens. Une complexité fiscale qui demande une forte technicité, technicité qui n'est plus reconnue par notre propre administration et ce depuis trop longtemps.

Le manque de moyens frappe tous les services, toutes les missions.

Ce mécontentement est global, profond et durable. Jamais le mal-être au travail n'a été aussi important parmi les agents des finances publiques. Et malgré une résignation certaine, le nombre d'actions locales demeure important et la mobilisation reste très significative. L'austérité à la DGFIP est une réalité, elle dure depuis trop longtemps, à tel point que cette administration est aujourd'hui fragilisée et ne pourra assurer, à ce rythme, ses missions à l'avenir.

Pour Solidaires Finances Publiques cette casse de la DGFIP doit cesser immédiatement. Solidaires Finances Publiques exige l'arrêt des suppressions d'emplois et qu'un plan de recrutement à la hauteur des enjeux soit rapidement mis en œuvre. Cela commence par l'appel immédiat de toutes les listes complémentaires pour tous les grades.

Concernant l'ordre du jour de cette CAP, à savoir les appels sur l'entretien d'évaluation 2015 gestion 2014, Solidaires Finances Publiques réaffirme son opposition au système de l'entretien professionnel fondé exclusivement sur une mise en compétition des agents entre eux et sur des notions de productivité et de performance individuelle. Ce dispositif porte atteinte aux valeurs de la fonction publique et contribue à la dégradation des conditions de vie au travail des agents.

Notre opposition au décret du 28 juillet 2010 modifié repose également sur la mise en œuvre du recours hiérarchique obligatoire. Pour Solidaires Finances Publiques ce processus n'apporte rien de plus aux agents. Ce système est lourd et chronophage. Il ne renforce nullement les droits des agents et n 'apporte pas réellement d'avancées, pire, il dissuade les agents d'un recours éventuel de part la complexité de la procédure.

Suite au dernier bilan national, même dans les plus hautes sphères de la DG on s'interroge sur le maintien de ce dispositif qui fait perdre du temps à tous les niveaux de la procédure ? Mais le blocage est lié au décret « Fonction publique ».

Comme tous les ans, nous vous demandons de nous fournir le nombre de recours hiérarchiques engagés au plan local :

- Le nombre et la nature des modifications apportées ;
- Le nombre d'agents ayant sollicité une audience dans le cadre du recours hiérarchiques,
- Une cartographie par services des recours.

Pour en revenir à cette CAPL, nous constatons une hausse du nombre d'appel, hausse limitée par le nombre d'agents ayant été découragés par les difficultés informatiques, ceux ayant réagi hors délai, ou d'autres encore ayant la crainte de froisser les chefs de service notateurs, dont quelques uns continuent de penser qu'il s'agit d'une attaque personnelle et non de l'exercice d'un droit de recours ouvert à tous les agents.

Enfin, on peut s'interroger sur les ambitions en matière de dématérialisation de l'administration au regard des difficultés d'accès à l'application EDEN RH au cours de la préparation de cette CAPL.

Il en va de même de la transmission par les services RH des comptes rendus d'entretien d'évaluation des années N-2, N-3, N-4 que nous attendons encore.

En conclusion, Solidaires Finances Publiques attend de cette CAPL un examen attentif et juste des situations évoquées avec à la clé l'attribution de réductions d'ancienneté et des décisions favorables en matière de modifications des appréciations (littérale et tableau synoptique).